



AXE 4 : INCITER A LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

4-A

Programmer le développement des énergies renouvelables (ENR) sur le Territoire



Objectif : Mettre en place une stratégie cohérente pour le développement des EnR

CONTEXTE

Le territoire importe l'ensemble des combustibles pétroliers nécessaires au transport des biens et personnes, ainsi qu'aux besoins de chauffage, il importe également tout le gaz qu'il consomme. Par ailleurs, une part importante de l'électricité consommée (chauffage et autres besoins spécifiques) n'est pas produite sur le territoire.

Aujourd'hui, réduire la dépendance aux énergies fossiles est un enjeu de taille, tant pour des raisons de dynamique du territoire, que pour des raisons de lutte contre le changement climatique ou contre la précarité énergétique. C'est pourquoi T&D candidate à l'appel à projet territoire à énergie positive pour la croissance verte qui doit conduire -au travers de démarches innovantes, exemplaires, participatives- à une baisse de 50% de nos consommations d'énergie et à un développement accru de la production d'EnR à l'horizon 2050.

Cette action se décline en deux temps : tout d'abord, une étude sur le territoire permettra d'identifier le potentiel des énergies renouvelables, à partir de quoi la collectivité sera en mesure d'établir un schéma de développement des énergies renouvelables.

PILOTAGE

Pilote(s) : T&D

Partenaires : l'Espace Info-Energie, l'ADEME, Région, Département

IMPACTS DE L'ACTION (à définir)

Gains en
émissions de GES

Coût

Moyens humains



Détail de l'action

Description et mise en oeuvre

- Phase de diagnostic : Identifier et faire connaître le potentiel de développement des énergies renouvelables du territoire (Géothermie, éolien, solaire thermique et photovoltaïque...)
 - Réaliser une étude de potentiel de développement des énergies renouvelables
 - Bilan énergétique et inventaire de la production d'énergies renouvelables
 - Evaluation des gisements bruts et nets des énergies renouvelables
 - Elaboration de scénarii de développement des ENR
 - Mettre à disposition des acteurs du territoire les résultats de l'étude
- Elaborer un plan d'actions permettant de développer l'ensemble du potentiel d'énergies renouvelables sur le territoire (schéma de développement des EnR). Le plan d'action se basera sur le potentiel identifié et permettra de donner de la visibilité aux acteurs institutionnels et privés :
 - Définir des objectifs chiffrés de développement des EnR sur le territoire en s'appuyant sur les objectifs définis dans le SRCAE et dans le S3REnr (Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables détermine les conditions d'accueil des énergies renouvelables à l'horizon 2020 par le réseau électrique)
 - Communiquer les orientations et les objectifs définis en termes de développement des EnR (organisation d'événements, de groupes de travail,...)
 - Identifier les acteurs clés du territoire, organiser une concertation avec les acteurs concernés pour définir leur contribution potentielle à l'atteinte des objectifs et faire

- émerger des synergies
 - Développer des projets participatifs
 - Entamer une réflexion sur des mécanismes d'incitation financière
 - Inclure des recommandations concernant les EnR dans les documents d'urbanisme
- Etudier l'acceptabilité des EnR sur le territoire, tant pour les particuliers que pour les acteurs économiques et les collectivités
 - Cette étude pourrait être menée dans le cadre d'un travail de groupe d'étudiants

Actions déjà réalisées

A Compléter (?)

Calendrier prévisionnel

	2015	2016	2017	2018	2019
Etude de potentiel de développement des EnR	X	X			
Schéma de développement des EnR		X	X		
Concertation avec les acteurs			X	X	
Etudier l'acceptabilité des EnR		X			

Points de vigilance

- Acceptabilité des projets
- Capacités réseau
- Pertinence EnR fonction des projets et porteurs

A Compléter (?)

Facteurs de réussite

- Démarche co-construite

A Compléter (?)

CHIFFRAGE**Moyens humains internes**

A Compléter

Coûts estimés

Accompagnement à la réalisation du diagnostic : en moyenne 20 000 €

Accompagnement à l'élaboration d'un schéma directeur des EnR : en moyenne 15 000 €

Financements envisageables

Accompagnement de l'ADEME

Objectifs chiffrés**Objectifs régionaux ramenés au nombre d'habitants :**

Photovoltaïque : +17 MW (+95%)

Hydraulique : + 6,8 MW (+20%)

Eolien : + 27,2 MW

Méthanisation, Biomasses, Cogénération,... : +0,5 MW

Capacité réservée (SRCAE) sur le territoire de T&D : +13 MW dont 8 MW sur Gaillac et 5 MW sur Graulhet (Aujourd'hui 42,5 MW en photovoltaïque et Hydraulique)
<http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-raccordement-a9182.html>

INDICATEURS

Indicateur(s) de suivi de l'action

Nombre de m² de solaire installés
Nombre d'installations de géothermie
Nombre de MW d'éolien
Nombre d'installations de méthanisation et
chaleur biomasse

Indicateur(s) d'évaluation du Plan Climat

MWh d'EnR produits par les nouvelles installations
Part d'EnR dans le mix énergétique territorial

POUR ALLER PLUS LOIN

Retours d'expériences

Ville de Paris (cadastre solaire), La communauté de communes Le Val D'ille, La communauté de communes du Mené, La ville de Montdidier

Divers

A compléter